



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

15/2019

12 avril 2019

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Véolia	Urgences 24h/24h		09.69.32.35.29
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00-12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00		02.98.92.57.55
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	6, place de Cornouaille	Bauta Vincent Cogneau Clément	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	11, rue de la Presqu'île	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne –Laure	02.98.92.52.06
	4, rue de Cornouaille	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	16, place de l'église	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	24, rue de la Presqu'île	Scordia Julie	09.51.43.80.30
Ostéopathe	sur rendez-vous	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure/Podologue	Du lundi au samedi	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - David Daden	Transport de malades assis 7 j / 7	Plonevez-Porzay	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances Alain Jolec		Plomodiern	02.98.81.27.28
Déchetterie	Lundi-jeudi-vendredi de 14h00 à 18h00 Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Carn Ar Hoat	
Marché en plein air	Tous les dimanches jusqu'au 27 octobre		Place de l'église de 9h à 13h

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Contrat association de l'école Sainte Anne

Dans le cadre du contrat d'association de l'école privée, la commune verse à l'association : « organisme de gestion d'enseignement catholique » (O.G.E.C.) une subvention équivalente au coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique multiplié par le nombre d'élèves de l'école Sainte Anne. Les dépenses de personnel et les frais de piscine et de transport à la piscine sont pris en charge directement par la commune. 91 élèves sont inscrits à l'école privée au 1^{er} septembre 2018. Il est proposé de fixer cette subvention à 104 221 € dont 47 351 € de frais de personnel et de piscine à déduire, soit un versement de 56 870 € à effectuer. Accord à l'unanimité.

Budget primitif principal

Les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement 2019 s'équilibrent comme suit :

➤ Section de fonctionnement :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
charges à caractère général	380 000,00 €	atténuat° charges de personnel	10 000,00 €
charges de personnel	655 000,00 €	produits du domaine	117 700,00 €
atténuations de produits	8 000,00 €	impôts et taxes	916 000,00 €
autres charges de gest° courante	306 710,00 €	dotations et subventions	440 400,00 €
charges financières	44 000,00 €	autres produits de gest° courante	18 500,00 €
charges exceptionnelles	100,00 €	travaux en régie	10 000,00 €
virement vers section investissement	226 790,00 €	excédent reporté	120 000,00 €
opérat° de transferts (amortissements)	12 000,00 €		
Total	1 632 600,00 €	Total	1 632 600,00 €

➤ Section d'investissement :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
remboursement du capital	140 550,00 €	virement de la section investissement	226 790,00 €
immobilisations incorporelles (études)	47 000,00 €	f.c.t.v.a. et taxe d'aménagement	77 000,00€
subventions d'équipement versées	31 000,00€	excédent capitalisé	215 017,17 €
immobilisations corporelles	166 400,00 €	subventions	557 213,54 €
immobilisations en cours	1 315 050,00 €	emprunts	497 664,71 €
opérations d'ordre	13 000,00 €	dépôts et cautionnements	550,00 €
		opérations d'ordre	14 316,42 €
		excédent reporté	124 448,16 €
Total	1 713 000,00 €	Total	1 713 000,00 €

Les principales dépenses inscrites aux chapitres 20/21/23 du budget communal concernent :

- Les travaux pour la rénovation de la salle omnisports : 1 033 348 €
- Le programme de travaux de voirie : 239 980,00 €
- la subvention d'équipement versée au Syndicat d'énergie et d'équipement du Finistère dans le cadre de l'enfouissement de réseaux Cité Kermilliau : 31 000 €

Le conseil municipal, à 16 voix pour et 2 abstentions, adopte le budget primitif principal 2019.

Budget primitif pour le service d'eau potable

La section de fonctionnement est équilibrée pour un montant de 138 854,74 € comme suit :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
charges à caractère général	1 000,00	produits du domaine	100 000,00
autres charges de gestion courante	90 000,00	produits exceptionnels	16 000,00
charges financières	20 150,00	opérations d'ordre de transfert entre sections	22 854,74
dotations aux amortissements	25 928,43		
virement de la section amortissement	1 776,31		

La section d'investissement est équilibrée pour un montant de 283 623,82 € comme suit :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
opération de transfert	22 854,74	emprunts	221 162,40
remboursement du capital	55 000,00	remboursement tva	27 000,00
travaux de réseau	109 840,00	amortissements	25 928,43
déficit reporté	95 929,08	excédent capitalisé	7 756,68
		virement de la section d'exploitation	1 776,31

Le budget prévoit le renouvellement de canalisations d'eau potable rue de l'Argoat.

Accord, à l'unanimité.

Budget primitif pour le service d'assainissement collectif

La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 175 067,93 € comme suit :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
déficit reporté	30 460,13	produits du domaine	105 300,00
charges à caractère général	54 400,00	subvention	47 579,51
charges financières	34 000,00	amortissement des subventions	22 188,42
dotations aux amortissements	56 207,80		

La section d'investissement est équilibrée pour un montant de 130 386,02 € comme suit :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
amortissement des subventions	22 188,42	emprunts	74 178,22
remboursement du capital	46 000,00	amortissements	56 207,80
travaux sur station et réseaux	20 000,00		
déficit reporté	42 197,60		

Accord à l'unanimité.

Budget primitif pour la maison de santé pluridisciplinaire

La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 25 000,00 € comme suit :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
déficit reporté	685,00	Subvention	18 378,00
charges à caractère général	7 796,00	Autres produits	6 622,00
charges financières	10 000,00		
virement à la section d'investissement	6 519,00		

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 898 000,00 € comme suit :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
bâtiments	870 000,00	subventions	215 000,00
remboursement du capital	28 000,00	emprunts	147 400,56
		virement de la section d'exploitation	6 519,00
		excédent reporté	529 080,44

Accord à l'unanimité.

Budget primitif pour le lotissement de Roz Ar Ster

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 901 175,29 € comme suit :

Dépenses	BP 2019	Recettes	BP 2019
charges générales	180 100,00	variation stocks	716 188,01
charges financières	7 000,00	excédent reporté	184 987,28
variation de stocks	714 075,29		

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 714 075,29 € comme suit :

dépenses	BP 2018	recettes	BP 2018
remboursement du capital	77 572,30	variation stocks	714 075,29
stocks	582 184,22		
déficit reporté	54 318,77		

Accord par 16 voix pour et 2 abstentions.

Fixation des taux d'imposition

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir, pour l'année 2019, les taux de 2018 → taxe d'habitation : 16,11 % ; foncier bâti : 17,75 % ; foncier non bâti : 38,77%.

Emprunt pour le budget du service d'eau potable

L'analyse de la consultation d'établissements bancaires pour le financement des investissements sur le réseau d'eau potable, sous forme d'un prêt à long terme de vingt-cinq ans, s'élevant à 165 000 €, est présentée au conseil municipal. Au vu de l'analyse des offres, il est proposé de retenir celle du Crédit agricole du Finistère sur une durée de 25 ans, au taux fixe de 1,49 %, par remboursements trimestriels et échéances constantes.

Accord à l'unanimité.

Emprunt pour le budget du lotissement de Roz Ar Ster

La proposition du Crédit agricole du Finistère pour le rallongement du moyen terme amortissable sur une durée passant de 48 à 96 mois pour la commercialisation du lotissement de Roz Ar Ster et un taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois moyenné, marge de 0,85 %, est présentée à l'assemblée délibérante. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 16 voix pour et 2 abstentions décide de solliciter du Crédit agricole du Finistère, aux conditions de l'Institution en vigueur à la date de l'établissement du contrat, le rallongement de la durée d'amortissement du moyen terme de 400 000 € dans les conditions précisées ci-dessus, destiné à financer la viabilisation du lotissement de Roz Ar Ster.

Validation des avenants pour la rénovation de la salle omnisports

La réalisation des travaux pour la rénovation de la salle omnisports prévoit des dépenses supplémentaires par rapport au montant initial des travaux. L'augmentation s'élève à 6,29% du marché initial.

Lots	Entreprises	Montant initial H.T.	Avenants H.T.	Montant T.T.C.	Evolution %
1 Démolition/désamiantage	LE ROUX 3D	98 863,00 €	15 575,00 €	137 325,60 €	15,75 %
2. VRD	LE ROUX TP	40 617,50 €		48 741,00 €	0,00 %
3. Gros œuvre	MORVAN	51 000,00 €	11 528,86 €	75 034,63 €	22,61 %
4. Charpente	L'HOSTIS	34 368,02 €	11 140,82 €	54 610,61 €	32,42 %
5. Couverture	BIHANNIC	313 587,69 €	1 000,00 €	377 505,23 €	0,32 %
6. Menuiseries extérieures	MIROITERIE CORNOUAILLE	45 530,00 €	879,90 €	55 691,88 €	1,93 %
7. Cloisons	ATLANTIC BATIMENT	32 500,00 €	8 471,20 €	49 165,44 €	26,07 %
8. Menuiseries intérieures	HETET	30 082,39 €	4 094,60 €	41 012,39 €	13,61 %
9. Sols	LE TEUFF	31 500,00 €		37 800,00 €	0,00 %
10. Peinture	FIEL	41 876,30 €	1 273,01 €	51 779,17 €	3,04 %
11. Serrurerie	BP METAL	25 000,00 €	-2 040,00 €	27 552,00 €	-8,16 %
12. Electricité	LE BOHEC	75 000,00 €	3 678,92 €	94 414,70 €	4,91 %
13. CVP	SANITHERM	64 000,00 €		76 800,00 €	0,00 %
	TOTAL	883 924,90 €	55 602,31 €	1 127 432,65 €	6,29 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les avenants.

3. Mise à disposition gracieuse de salles communales

La commune est parfois sollicitée par des associations extérieures reconnues d'utilité publique – par décret du Conseil d'Etat - ou, plus largement, des établissements publics qui, par définition, réalisent des missions d'intérêt général. Dès lors, soumettre ces personnes morales à un tarif pour une location de salle apparaît en contradiction avec leur but. Accord à l'unanimité pour la mise à disposition gracieuse des salles communales aux associations reconnues d'utilité publique.

4. Validation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées

La commission locale d'évaluation des charges transférées s'est réunie les 11 décembre 2018 et 15 janvier 2019 pour statuer sur 3 sujets : attribution de compensation fiscale de la commune de Saint-Ségal ; tourisme ; document d'urbanisme / plan local d'urbanisme intercommunal.

Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée, c'est-à-dire par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant au moins la moitié de la population de celle-ci ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population. Accord à l'unanimité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – SAMEDI 20 AVRIL

Questions pour des lecteurs : la bibliothèque organise à 11h un jeu autour des livres. Venez participer, regarder, vous amuser, tester vos connaissances ... dans une ambiance conviviale ! Il y a des livres à gagner.

COUPURES D'ELECTRICITE - ENEDIS

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique des travaux seront réalisés et entraîneront des coupures de courant sur le réseau le mercredi 24 avril entre 9h00 et 12h00 dans le secteur de : « chemin de la Baie ».

COURSE CYCLISTE « LE TOUR DU FINISTÈRE » - SAMEDI 20 AVRIL

La 33e édition du Tour du Finistère cycliste aura lieu le samedi 20 avril. Cette course bénéficie d'un usage temporaire exclusif de la chaussée. Le « Tour » empruntera les routes de la commune aux alentours de 14h45 – 15h de Sainte Anne la Palud vers Locronan en passant par le bourg.

OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations et les événements du territoire sur www.aulne-porzay-tourisme.com et sur la page facebook de l'Office de Tourisme de l'Aulne et du Porzay : @tourisme.aulne.porzay

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

POINT INFORMATION JEUNESSE

Judi 25 avril – 14h - réunion d'informations à la Maison de services au public sur l'emploi à domicile et plus particulièrement sur le dispositif CESU (Chèque Emploi Service Universel) à l'attention des employeurs, salariés, demandeurs d'emploi, animée par Cyril Gourdan, animateur à la FEPEM. Sur inscription au 02.98.16.14.34.

INFORMATIONS ANIMATIONS

DIMANCHE 14 AVRIL – RACING CAST PORZAY

Seniors A : match à Kerfeunteun à 13h30. Seniors B : match à Pont Croix à 15h30.

MARDI 16 AVRIL – RANDONNEURS DU PORZAY

Mardi 16 avril : Locronan. Mercredi 17 avril : Plonévez-Porzay. Vendredi 19 avril : Châteaulin.

Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53 ou Christiane Moulin au 02.98.86.23.39.

Tous les mardis, marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h, place de l'église ☎ M. Saddoun au 02.98.92.55.85.

VENDREDI 19 AVRIL – LES TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Vendredi 19 avril : marche 10 km à Pont-Croix.

Mercredi 29 mai : sortie à la journée à l'Île d'Arz en car (semaine du Golfe du Morbihan).

Contact : Anne-Marie Albert 07.86.28.88.94 ou Josette Thomas 06.31.52.60.64.

DIMANCHE 21 AVRIL – CHASSE AUX OEUFS

Le comité des fêtes vous invite à une chasse aux œufs dans les dunes de Ste Anne. Rendez-vous parking en face de l'hôtel de la plage à 11h00. Nombreux lots pour les enfants, pot de l'amitié et friandises.

SAMEDI 26 AVRIL – THÉÂTRE GLAZIK

« Pas toutes à la fois ! », une comédie de Paul Cote. Bertrand Bertrand, agent immobilier, invite une maîtresse potentielle dans un studio-bureau qu'il vient d'acquérir et destiné ultérieurement à la location à la journée. Mais il ignore que son épouse, par gentillesse l'a proposé à sa tante Antonine, que sa secrétaire pour se faire un peu de revenus supplémentaires, l'a loué et que pour couronner le tout, Alfred squatte le logement. La concierge, plutôt curieuse vient se rajouter à la perturbation ambiante. Certaines rencontres se font, d'autres risquent de se faire, certaines ne se font jamais. Toutes ces dames et l'imprévisible squatter vont-ils briser le ménage et causer la perte de Bertrand Bertrand ? Salle municipale. Réservation 02.98.92.56.55.

vendredi 26 avril, à 20h30 / samedi 4 mai à 20h30 / dimanche 5 mai à 15h.

MUSÉE DU CHEMIN DE FER

Le musée du chemin de fer est ouvert. Nouvelle scénographie, sur RDV au 02 98 92 56 55 ou 06 75 36 39 66 - 5 personnes maximum par visite - durée 1h30.

INFORMATIONS COMMERCIALES

- « Coccimarket », Dona est heureuse de vous accueillir dans son magasin 6, place de l'église. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h15 ; le dimanche de 9h à 12h30. Epicerie, crèmerie, fruits et légumes, surgelés, cave à vins et cave à bières, rayon bio, épicerie fine ☎ 02.98.66.86.61.

- Réouverture du dépôt de pain, pâtisserie à Sainte Anne La Palud le samedi 20 avril.

- « L'angle gourmand », boulangerie-pâtisserie, est fermé jusqu'au dimanche 14 avril inclus.

- « Nicole coiffure », le salon est fermé jusqu'au jeudi 18 avril inclus.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 13 avril : messe à 18h à Saint-Nic. Dimanche 14 avril : messe à 9h30 à Cast.